



Envoyé en préfecture le 09/10/2025  
Reçu en préfecture le 09/10/2025  
Publié le 09/10/2025 SLO  
ID : 059-215903832-20251006-DC\_2025\_096-AU

République Française  
Département du Nord

Service : Etat Civil  
JNV/CB/LI  
N° DC-2025-0096

Ville de Marly

## DÉCISION DU MAIRE

Objet : Renouvellement d'une concession au cimetière

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-22,

Vu, la délibération n° 22-51 du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de Madame DEBRABANT Isabelle visant à obtenir le renouvellement d'une concession dans le cimetière St Jacques,

### DECIDE

D'accorder le renouvellement d'une concession au cimetière communal portant le n° 2917 à Madame DEBRABANT Isabelle domiciliée à Valenciennes (Nord) – 272 rue des Arbrisseaux.

Le renouvellement de cette concession est accordé à compter du 12 décembre 2022 pour une durée de quinze ans, d'une superficie de 4 ,25 m<sup>2</sup>, d'un montant de CENT SOIXANTE DIX EUROS.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 06 octobre 2025



Pour Le Maire,  
L'adjointe déléguée

Isabelle DUPONT

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de sa réception en Sous-Préfecture le 09/10/2025  
et de la publication le 09/10/2025